La manif qui accuse Nicolas Sarkozy selon Patrick Buisson

29/09/2016 à 0h35



Sarkozy a-t-il laissé éclater une émeute lors du CPE ? Un CRS valide la version de Buisson

Après les accusations de Patrick Buisson quant à l'attitude de Nicolas Sarkozy durant les manifestations anti-CPE en 2006, un CRS syndiqué à la CGT donne ce mercredi sa version des faits. Elle fait écho aux dires de l'ancien conseiller sans toutefois apporter de preuve.
« Nous avons pris la décision de laisser les bandes blacks et beurs agresser les jeunes blancs aux Invalides, tout en informant les photographes de Paris Match. L'émotion fût en effet à son comble, après la publication de photos dont l'opinion ne retiendrait qu'une chose : des hordes sauvages étaient entrées dans Paris. » Démentie par la rédaction de Paris Match, cette déclaration ravageuse de Patrick Buisson dans son dernier livre La cause du peuple ravive des souvenirs enfouis de certains CRS, dépêchés ce 23 mars 2006, par leur ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy dans un quartier en « état de siège» du fait d'une manifestation anti-CPE, le contrat première embauche.

L'un d'eux, chargé d'approvisionner en grenades ses collègues stationnés aux Invalides, affirme ce 28 septembre que cette compagnie déployée avec une bonne dizaine d'escadrons de gendarmes mobiles et d'unités CRS formait alors une ligne de front impressionnante, étirée de la rue Fabert à la rue

Constantine. Et qu'il a vite compris qu'en face se passaient des choses bizarres, puisque des groupes de jeunes très mobiles et déterminés effectuaient des razzias suivies de lynchages et de vols d'effets de valeur sur les jeunes manifestants. Or selon son souvenir justement, les unités mobilisées progressent « trop lentement » :

> *« Des heures pour passer la rue Saint Dominique puis la rue de l'Université… En tant que responsable de l'armurerie, moi qui pensait ne pas chômer pour ravitailler en grenades mp7 mes collègues, je suis au chômage technique. Pas une grenade n'est lancée, pas une. Des consignes ont été données. »*

S'agit-il seulement d'une retenue visant à éviter un drame comme celui de Malik Oussekine, cet étudiant décédé après avoir subi les violences de « voltigeurs » le 6 décembre 1986, qui avait eu des répercussions politiques ravageuses ? Le témoignage de ce CRS, syndiqué à la CGT Police, ne permet pas de l'exclure. Mais son syndicat ose lui faire feu de tout bois, en l'occurrence celui du très droitier Patrick Buisson, pour insinuer dans un communiqué que l'histoire s'est répétée dans la gestion des manifestations contre la loi Travail émaillée de violences de casseurs. Reste dans les deux cas, à apporter des preuves intangibles…

Marianne